

Saint-Denis, le 18 novembre 2009

## PROTOCOLE D'ACCORD

L'Intersyndicale ( CGTR, CFDT, SAFPTR, FSU ) et la Région s'accordent sur la nécessité d'une mise en place immédiate d'un plan de rattrapage du régime indemnitaire, et soulignent par ailleurs les efforts déjà engagés par la collectivité pour la titularisation des Agents.

Les signataires de l'Intersyndicale et la Région s'engagent à mettre en place, sans délai, un groupe de travail pour la mise en œuvre de ce plan.

L'Intersyndicale et la collectivité s'accordent pour que la première étape de ce plan se traduise, dès le vote du Budget 2010, par un effort significatif, avec prise d'effet au 01 janvier 2010.

CGTR

SGREN CGTR



CFDT



SAFPTR



SDUCLIAS-FSU



UNATOS-FSU



REGION REUNION

